



CONTRAT de RESERVATION au CCL

**L'utilisateur de la salle du C.C.L. est responsable de la bonne application de la loi anti tabac.
Le non respect de cette loi expose les contrevenants à des amendes forfaitaires.**

1° ASSOCIATION (Nom) :
Responsable de l'Association **NOM** **Prénom**
N° de Tél :

2° A TITRE PERSONNEL : **NOM** **Prénom**
ADRESSE
N° de tél :

a) SALLE RECLAMEE : **SALLE DU HAUT** **SALLE du BAS**
Heure de Préparation
b) DATE Heure manifestation
c) RESERVEE A QUEL TYPE D'ANIMATION

BUT lucratif ou **BUT non lucratif**

Toute demande de licence temporaire de boissons doit être déposée à la POLICE MUNICIPALE 15 jours avant la manifestation.

En cas de réservation payante, le règlement s'effectuera en **MAIRIE**. Des arrhes de 30 € euros seront versées à la réservation, elles ne seront pas restituées en cas d'annulation. Le complément sera réglé avant la remise des clés (voir tarifs de location au verso). Une photocopie de la police d'assurance « Responsabilité Civile » en cours de validité doit obligatoirement accompagner cette demande ainsi qu'un chèque caution de 153 € pour toute location.

La salle sera installée et **remise au propre** par le demandeur pour le **lendemain 08 Heures 30** (sauf quelques cas particuliers).

Pour la remise des clés, vous devez contacter, au moins deux jours avant, **un responsable du Centre Culture et Loisirs au 06.18.42.64.69**. Celui-ci effectuera également un état des lieux avant et après la manifestation en votre présence.

Eventuellement veuillez préciser le matériel dont vous voudrez disposer (**verres, pot à eau, couverts**) :
.....

La Commune ne sera pas tenue responsable en cas de dégradation ou vol du matériel ou éléments d'exposition.

L'organisateur prend les lieux dans l'état où ils se trouvent sans y apporter d'aménagement pouvant compromettre la sécurité du Public. Les issues de secours ne doivent pas être obstruées par des tables ou des chaises.

Toutes détériorations causées au bâtiment, au matériel par les participants ou par les personnes intervenant pour son compte seront mises à la charge de l'organisateur.

Accord ou **refus**

BESSEGES, le

BESSEGES, le.....

Signature de l'intéressé(e)

L'adjoint responsable du CCL

CENTRE CULTURE ET LOISIRS

SALLE DU HAUT : 352 m2

360 personnes

LOTOS 60 EUROS

ASSOCIATIONS DE BESSEGES	ASSOCIATIONS HORS DE BESSEGES	PARTICULIERS
<u>BUT NON LUCRATIF</u>	<u>BUT NON LUCRATIF</u>	<u>BUT NON LUCRATIF</u>
GRATUIT	230 euros	Particuliers de BESSEGES Baptême, mariage... 199 euros <u>2^{ème} journée</u> 84 euros
=====	=====	=====
<u>BUT LUCRATIF</u>	<u>BUT LUCRATIF</u>	<u>BUT LUCRATIF</u>
150 euros	380 euros	350 euros Particuliers extérieurs Baptême, mariage... 300 euros <u>2^{ème} journée</u> 150 euros ===== 430 euros

SALLE DU BAS : 148 m2

215 personnes

ASSOCIATIONS DE BESSEGES	ASSOCIATIONS HORS DE BESSEGES	PARTICULIERS
<u>BUT NON LUCRATIF</u>	<u>BUT NON LUCRATIF</u>	<u>BUT NON LUCRATIF</u>
GRATUIT	80 euros	Particuliers de BESSEGES Baptême, mariage... 120 euros <u>2^{ème} journée</u> 42 euros <u>Apéritif</u> 35 euros
=====	=====	=====
<u>BUT LUCRATIF</u>	<u>BUT LUCRATIF</u>	<u>BUT LUCRATIF</u>
99 euros	199 euros	183 euros Particuliers extérieurs Baptême, mariage 160 euros... <u>2^{ème} journée</u> 80 euros <u>Apéritif</u> 80 euros ===== 250 euros